



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная  
организация  
Объединенных  
Наций

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

## COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE

### Trente-cinquième session

Rome, 14, 15 et 17 octobre 2009

## CONTRIBUTION DE L'ÉQUIPE SPÉCIALE DE HAUT NIVEAU DES NATIONS UNIES SUR LA CRISE MONDIALE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

### Table des matières

	Paragraphes
INTRODUCTION	1-2
I. AIDER LES AUTORITÉS NATIONALES À LUTTER CONTRE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE: BREF APERÇU	3-8
II. COORDINATION AU SEIN DE L'ÉQUIPE SPÉCIALE	9-17
III. MISE EN ŒUVRE DU CADRE GLOBAL D'ACTION (CGA): QUELS ENSEIGNEMENTS PEUT-ON TIRER DES PROGRÈS RÉALISÉS JUSQU'ICI ?	18-19

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)



**Équipe de coordination de l'Équipe spéciale de haut niveau  
sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire du Système des Nations Unies**

*Via Paolo di Dono, IFAD, 44, 00142 Rome +390654592642*  
*Villa La Pelouse, Palais Des Nations, 1201 Geneva +41 22 917 1189*  
*2 United Nations Plaza, New York NY 10017 +1 212 906 6692*  
[www.un-foodsecurity.org](http://www.un-foodsecurity.org)

# **NOTE D'INFORMATION SUR LES TRAVAUX DE L'ÉQUIPE SPÉCIALE DE HAUT NIVEAU DES NATIONS UNIES SUR LA CRISE MONDIALE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE**

Président: M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

Vice-Président: M. Jacques Diouf, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour  
l'alimentation et l'agriculture

La Banque mondiale

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (BCAH)

Le Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et  
les petits États insulaires en développement (ONU)

La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

Le Conseiller spécial pour les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)

Le Département de l'information des Nations Unies (DI)

Le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES)

Le Département des affaires politiques des Nations Unies (DAP)

Le Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (DOMP)

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

Le Fonds international de développement agricole (FIDA)

**Le Fonds monétaire international (FMI)**

Le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (UNHCR)

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

L'Organisation internationale du travail (OIT)

L'Organisation mondiale de la santé (OMS)

L'Organisation mondiale du commerce (OMC)

Le Programme alimentaire mondial (PAM)

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

Coordonnateur: M. David Nabarro, Sous-Secrétaire général des Nations Unies

30 septembre 2009

## INTRODUCTION

Les conditions qui ont conduit à la hausse brutale des prix des denrées alimentaires et de l'énergie en 2008 peuvent resurgir à tout moment. Cependant, la situation est aujourd'hui plus pernicieuse encore en raison de la contraction des économies de marché qui a amputé le pouvoir d'achat de plusieurs millions de personnes, augmentant du même coup le nombre de personnes dépendant de la production vivrière et de la transformation des aliments pour amortir les chocs économiques, climatiques et politiques successifs.

Il y a un peu plus d'un an, le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination ont établi l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, chargée de coordonner les initiatives du système des Nations Unies et des institutions financières internationales visant à réaliser les objectifs immédiats et à long terme en matière de sécurité alimentaire. Les 22 entités de l'Équipe spéciale encouragent des mesures coordonnées et intégrées qui sont indispensables à la réalisation du premier objectif du Millénaire pour le développement (réduire l'extrême pauvreté et la faim), au renforcement de la capacité de résistance du point de vue social et économique et à la création de perspectives d'emploi viables au sein des communautés.

En juillet 2008, l'Équipe spéciale a mis au point un Cadre global d'action (CGA), qui met l'accent sur le fait que l'insécurité alimentaire constitue une grave menace à l'échelle mondiale, et qu'elle nécessite une approche souple protégeant les plus vulnérables à court terme et mettant en place des systèmes alimentaires viables sur le long terme. Une telle approche doit également répondre à tous les aspects de la sécurité alimentaire et nutritionnelle: les disponibilités alimentaires, l'accès à la nourriture et l'utilisation de celle-ci.

Depuis sa nomination, M. BAN Ki-Moon, Secrétaire général des Nations Unies et président de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, plaide en faveur d'investissements nationaux et internationaux accrus en faveur de la sécurité alimentaire mondiale. Avec les membres de l'Équipe spéciale, il a lancé de multiples appels en faveur de la mobilisation de fonds suffisants pour faire face aux besoins identifiés des personnes tributaires d'une aide alimentaire et de dispositifs de protection sociale, ainsi qu'à ceux des petits exploitants (notamment les femmes) afin que ceux-ci bénéficient d'une productivité plus élevée, des nouvelles technologies, des possibilités d'aide à l'enfance et d'une meilleure nutrition. Les pays demandent une assistance technique afin que leurs populations puissent jouir d'un meilleur accès aux terres, au crédit, à l'irrigation, aux semences, aux engrais, au fourrage et à d'autres intrants indispensables, et que le secteur privé puisse davantage s'engager à divers niveaux de la chaîne de valeur alimentaire.

## I. AIDER LES AUTORITÉS NATIONALES À LUTTER CONTRE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE:

### BREF APERÇU

**Renforcement du soutien aux autorités nationales:** En 2008, l'Équipe spéciale a renforcé son soutien aux autorités nationales, tandis qu'elles affrontaient la crise des prix des denrées alimentaires. Les organismes membres ont concouru à l'établissement de dispositifs de protection

sociale et à l'apport d'une aide alimentaire, tout en fournissant un appui à plus long terme pour l'amélioration de la production et le renforcement de la capacité de résistance des agriculteurs face à la volatilité des prix et à des bouleversements externes:

- L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds international de développement agricole (FIDA) ont fourni une assistance à des petits exploitants pendant les semis d'automne et soutiennent des programmes destinés à renforcer leurs capacités.
- Le Programme alimentaire mondial (PAM) a étendu ses opérations d'aide alimentaire à 30 millions de personnes supplémentaires, touchant ainsi plus de 100 millions de personnes. Il achète aujourd'hui de plus en plus d'aliments de production locale pour ses opérations et ses programmes d'alimentation scolaire et utilise l'aide alimentaire comme levier pour appuyer à plus long terme des solutions de lutte contre la faim et soutenir les petits exploitants, notamment dans le cadre de l'initiative « Achats au service du progrès ».
- La Banque mondiale a intensifié ses opérations d'investissements dans le cadre de son Programme d'intervention en réponse à la crise alimentaire mondiale, en se concentrant sur le débours rapide de fonds pour répondre aux besoins immédiats au moyen de soutiens budgétaires, de programmes de protection sociale et d'aides au secteur agricole: sur un montant total d'1,2 milliard d'USD de fonds approuvés, environ 780 millions ont été versés sur une période d'un an.
- L'UNICEF a intensifié ses mesures destinées à faire face à l'impact nutritionnel des crises alimentaire et économique, tandis que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) aide les gouvernements à prendre en compte les liens critiques existant entre systèmes alimentaires, protection sociale, développement rural et lutte contre la pauvreté notamment en mettant en place des mesures de coordination des interventions menées par les organisations dans certains pays.
- Le Coordonnateur des secours d'urgence a décidé de constituer, au sein du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires, une réserve de 100 millions d'USD pour faire face à la crise alimentaire, tandis que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a élaboré des plans inter-organisations d'intervention d'urgence dans les pays.
- Le Fonds monétaire international (FMI) a relevé son financement des déficits de la balance des paiements pour les pays à faible revenu souffrant de la flambée des prix des denrées alimentaires et donne des avis sur les mesures à prendre en matière de politique macroéconomique.

**Résultats obtenus au bout d'une année:** Un an après l'établissement de l'Équipe spéciale, il ressort que l'ensemble des organisations travaillant en collaboration ont été extrêmement actives. Elles ont i) permis à des millions d'agriculteurs de semer des cultures et d'améliorer leurs rendements, et à plus de 30 millions de ménages vulnérables, et plus particulièrement aux enfants, de jouir d'une meilleure nutrition grâce à des suppléments de protéines ciblées et des programmes de santé et d'alimentation scolaire ; ii) amélioré les systèmes d'alerte rapide ; (iii) renforcé le suivi et les avis en matière de politiques tout en soutenant directement les interventions de politique dans plus de vingt pays ; iv) déboursé plus de 0,5 milliard d'USD sous forme de prêts ciblés du FMI dans le cadre de dispositifs relatifs à la lutte contre la pauvreté et aux chocs exogènes et (v) renforcé ou créé des dispositifs de protection sociale et des programmes

d'atténuation des risques sociaux dans plus de 50 pays, notamment des programmes de transferts en espèces avec ou sans conditions et des programmes vivres-contre-travail ; et (vi) sont intervenues pour réduire/éliminer les effets de distorsion sur les marchés agricoles régionaux et mondiaux et mener à son terme le cycle de négociations commerciales de Doha.

**Poursuite de l'intensification de l'action en 2009 et 2010, en l'orientant de manière concertée vers les problématiques à long terme:** Il faut impérativement poursuivre une action intensifiée en 2009 et 2010 d'une part pour répondre aux besoins immédiats des populations touchées par l'insécurité alimentaire (sachant que le PAM connaît en 2009 un grave déficit de revenus) et, de l'autre, pour stimuler la production au moyen d'investissements accrus dans le secteur agricole. L'Équipe spéciale continuera de collaborer avec ses partenaires nationaux et régionaux sur les problématiques structurelles et politiques à plus long terme afin a) d'éviter que la situation actuelle ne s'aggrave, et b) de répondre aux besoins futurs en matière de sécurité alimentaire (qui seront exacerbés par le changement climatique). En prenant comme point de départ le droit à l'alimentation, il est nécessaire de poursuivre l'action conjointe pour lutter contre la faim, la volatilité des prix, les dysfonctionnements des systèmes d'échange, les difficultés d'accès aux intrants et aux marchés agricoles et l'absence de protection sociale.

## II. COORDINATION AU SEIN DE L'ÉQUIPE SPÉCIALE

La raison d'être de l'Équipe spéciale est d'assurer la coordination entre les différentes initiatives de ses membres et de leurs partenaires et d'œuvrer en faveur d'actions lancées et dirigées par les pays eux-mêmes. L'accent est placé sur la synergie des politiques, l'action et l'obtention de résultats. Sont encouragés le renforcement et l'amélioration des partenariats, ainsi que le plaidoyer en faveur d'un appui continu aux initiatives nationales.

**Programme de travail et Équipe de coordination de l'Équipe spéciale:** L'Équipe spéciale est convenue d'un Programme de travail pour l'application collective du Cadre global d'action. Elle a également invité une Équipe de coordination restreinte à appuyer et catalyser les travaux conjoints des organisations membres aux niveaux national, régional et mondial et à encourager l'obtention effective et coordonnée des résultats du CGA. L'équipe de coordination, qui a commencé ses activités en mars 2009 via une plate-forme centrale au FIDA à Rome, comprend aujourd'hui six fonctionnaires chargés du soutien aux pays, un chargé de la gestion de l'information, un fonctionnaire du bureau du Secrétaire général des Nations Unies, un chargé du réseau et un agent d'appui. Elle travaille avec le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD), soutient les Coordonnateurs résidents et les Directeurs-pays de la Banque mondiale (et d'autres agents de contact pour la coordination au niveau des pays et des régions) et offre un appui pour les activités liées à la sécurité alimentaire dans le cadre des Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), des stratégies de réduction de la pauvreté et d'autres plans et programmes lancés par les pays dans le domaine de la sécurité alimentaire.

**Soutien concerté aux autorités nationales:** Au cours de l'année qui vient de s'écouler, les membres de l'Équipe spéciale ont travaillé ensemble pour soutenir les 62 pays ayant le plus besoin d'aide selon les dispositions du CGA. Des efforts coordonnés pour réaliser les objectifs du CGA sont appuyés dans 35 pays. Afin de résoudre les difficultés liées à la coordination, l'Équipe de coordination de l'Équipe spéciale dialogue régulièrement avec les partenaires et le personnel des Nations Unies dans les pays, la société civile et les autorités nationales – ces initiatives ont commencé dans 15 pays. Le but est de faciliter la coordination et de catalyser les partenariats en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. On trouvera les conclusions de ce dialogue au niveau des pays et les mesures de suivi envisagées sur le site [www.un-foodsecurity.org](http://www.un-foodsecurity.org).

**Coordination avec des entités régionales:** Les membres de l'Équipe spéciale harmonisent leur action avec le soutien apporté par des entités régionales en Afrique telles que le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Ils participent également au dialogue avec les autorités africaines sur la mise en œuvre et l'évolution de ce cadre. L'Équipe spéciale s'efforce, avec le PDDAA, de trouver des moyens d'enrichir les institutions et les réseaux africains luttant contre l'insécurité alimentaire, et de soutenir l'intégration régionale ainsi que le processus de table ronde et l'élaboration d'accords. Une fois que des accords ont été mis au point et signés, l'Équipe spéciale aide les pays à localiser des ressources pour leurs plans nationaux. Par ailleurs, elle participe activement à la mise en œuvre de la politique agricole régionale (ECOWAP) adoptée par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en communiquant des analyses et des études ainsi que des informations préliminaires sur les projets envisagés. L'Équipe spéciale s'unit aux efforts du Groupe de pilotage pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique du Secrétaire général, un consortium de huit grandes entités multilatérales, pour assurer le suivi des engagements existants en faveur du développement en Afrique.

**Coordination avec la société civile et les entreprises:** L'Équipe spéciale dialogue avec des groupes de la société civile et des entreprises au sujet des politiques, et élabore et met en œuvre avec eux des programmes par la voie de partenariats. Ces activités sont conduites aux niveaux national, régional et mondial. Au sein des pays, l'Équipe spéciale s'efforce de revitaliser et de renforcer les partenariats existants afin d'encourager un dialogue ouvert et une synergie de l'action. Des partenariats incluant toutes les parties prenantes sont des éléments essentiels d'une coordination effective.

**La coordination – en particulier au niveau des pays – est chère aux donateurs:** En septembre 2008, des responsables de la Commission européenne (CE) ont mis à la disposition du système des Nations Unies, de la Banque mondiale et de certaines organisations régionales une part importante de l'enveloppe d'un milliard d'euros d'aide d'urgence allouée au titre de la Facilité alimentaire destinée à réduire les impacts immédiats de la crise alimentaire sur les populations vulnérables. La Commission met l'accent sur: a) les dispositifs de protection sociale afin d'assurer le bien-être des populations vulnérables aux effets de la crise et b) des mesures pour doper la production vivrière et la commercialisation des produits alimentaires parmi les petits agriculteurs. Des fonds sont consacrés à des projets existants qui répondent à ces besoins et peuvent être renforcés de manière à absorber des fonds supplémentaires et à en faire bon usage, ainsi qu'à des nouvelles initiatives de versement rapide identifiées par les pays bénéficiaires. L'Équipe de coordination de l'Équipe spéciale a établi un lien entre les institutions des Nations Unies, la Banque mondiale et d'autres parties intéressées (dont les institutions européennes). Récemment, les efforts déployés par l'Équipe spéciale ont été reconnus dans la déclaration commune de L'Aquila sur la sécurité alimentaire mondiale signée par 26 chefs d'État.

**Coordination des financements multilatéraux en faveur de la sécurité alimentaire:** L'Équipe spéciale est convenue – dans la mesure du possible – de contribuer à la coordination des investissements financiers multilatéraux en faveur de la sécurité alimentaire au niveau des pays dans les pays en développement (l'accent étant mis sur les petites exploitations). Cette coordination renforce les procédures de coordination en place aux niveaux national et régional. À partir de son expérience avec la Facilité alimentaire de la Commission européenne, l'Équipe spéciale est en mesure de coordonner aussi bien les mesures d'assistance déjà en place que les nouvelles contributions.

### III. MISE EN ŒUVRE DU CADRE GLOBAL D'ACTION (CGA): QUELS ENSEIGNEMENTS PEUT-ON TIRER DES PROGRÈS RÉALISÉS JUSQU'ICI ?

Le CGA répond à plusieurs objectifs. Premièrement, il établit un lien entre les dimensions humanitaire, de développement et commerciale de la sécurité alimentaire en faisant ressortir les avantages comparatifs et connaissances des différentes organisations internationales. Deuxièmement, il fait office de manifeste regroupant l'ensemble des politiques et actions déjà en cours pour répondre au défi de l'alimentation et appuyer la réalisation d'OMD critiques particulièrement compromise par les circonstances actuelles. Troisièmement, il maintient un consensus sur les mesures de lutte contre l'insécurité alimentaire en définissant les actions nécessaires pour a) satisfaire les besoins immédiats des populations vulnérables et b) assurer à plus long terme la sécurité alimentaire et la capacité de résistance sociétale.

Un an après, il apparaît clairement qu'il faut davantage mettre l'accent sur les aspects de sécurité alimentaire et nutritionnelle du droit à l'alimentation, du commerce des produits alimentaires et des liens entre emploi et sécurité alimentaire. Le CGA sera bientôt révisé de manière à tenir compte de ces points.

**Le droit à l'alimentation:** Le Secrétaire général des Nations Unies a établi le droit à l'alimentation comme troisième dimension du CGA lors de la Réunion de haut niveau sur la sécurité alimentaire pour tous qui s'est déroulée à Madrid en janvier 2009. À l'instar d'autres membres de l'Équipe spéciale, il a souligné qu'il fallait tenir compte à la fois de la production et de tous les aspects du système alimentaire, y compris la transformation, la distribution/commercialisation et la consommation d'aliments du point de vue des droits. Cela signifie que des efforts devraient être consentis pour que tout le monde, y compris les plus marginalisés, puisse exercer son droit d'avoir accès à tout moment à une nourriture suffisante ou au moyen de se la procurer, sans compromettre d'autres droits humains tels que le droit à la santé et le droit à l'éducation. Cela nécessite par ailleurs d'assurer la participation de toutes les parties prenantes, y compris les plus marginalisées, dans l'analyse, la conception, l'élaboration, l'adoption, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de textes de loi, de politiques et de programmes concernant la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation œuvre sans relâche à la réalisation de cet objectif et le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a récemment rejoint l'Équipe spéciale. Certaines entités chargées des droits de l'homme au sein des Nations Unies envisagent d'assurer un suivi et/ou d'apporter un appui technique sur le droit à l'alimentation au niveau des pays au cours du prochain exercice biennal.

**Commerce des produits alimentaires:** Le commerce local, régional et international est une des solutions clés au fléau de l'insécurité alimentaire. Le financement du commerce des denrées alimentaires et de l'accès au crédit pour le commerce est essentiel pour faciliter les mouvements transfrontaliers de produits. Par ailleurs, il est indispensable d'éliminer les subventions faussant les échanges pour établir un environnement de concurrence loyale dans les pays pauvres. L'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) offrent une plate-forme de débat et d'action. Les restrictions à l'exportation et les taxes extraordinaires sont particulièrement préjudiciables lorsqu'elles portent sur l'aide alimentaire humanitaire. Si ces mesures sont appliquées par un nombre de plus en plus restreint de pays, elles restent en place dans certains d'entre eux et continuent de miner la capacité du PAM de procurer l'aide humanitaire. L'instabilité des marchés fait augmenter les coûts de transport et allonge les délais de livraison.

**Emploi:** Le travail décent est un élément clef de la sécurité alimentaire. La création d'emplois, les dispositifs de protection de l'emploi et de la santé, l'esprit d'entreprise, le travail des enfants et les problématiques hommes-femmes sont des questions auxquelles il faut prêter attention en collaboration avec l'Organisation internationale du Travail (OIT). En effet, l'OIT fait désormais partie de l'Équipe spéciale et est prête à mobiliser son réseau d'organisations d'employeurs et de travailleurs aux niveaux national et international.

**Expériences au niveau des pays:** Les efforts déployés dans les pays pour mettre en place des mesures favorables à la sécurité alimentaire révèlent ce qui suit:

1. **La question de la faim relève de la responsabilité politique des gouvernements.** La faim a déclenché des émeutes en 2008 et contribuera, tant qu'elle persistera, à créer le mécontentement et la frustration. Les populations, toujours plus nombreuses à voir leur accès à la nourriture menacé par le changement climatique, compteront de plus en plus sur leurs gouvernements pour les protéger.
2. **Une intervention exhaustive est essentielle** tant pour les défis immédiats que pour ceux à long terme, la priorité devant être donnée à l'amélioration de l'accès des plus vulnérables au soutien alimentaire et nutritionnel, notamment grâce à des dispositifs de protection sociale bien conçus et financièrement viables, et des investissements dans des systèmes alimentaires et des infrastructures soutenant les marchés et la production des petits exploitants, appuyés par des systèmes de concurrence loyale servant les intérêts des pauvres.
3. **Les interventions doivent provenir des communautés elles-mêmes** (et, idéalement, être dirigées par elles). Cela signifie investir sur la dévolution de pouvoirs aux communautés touchées par l'incertitude et menacées d'insécurité alimentaire. Il s'agit de soutenir les autorités locales, régionales et centrales et de favoriser leurs liens avec les organisations locales et le secteur privé. Les interventions devraient porter à la fois sur les besoins vitaux urgents et sur les solutions à long terme aux causes structurelles de l'insécurité alimentaire.
4. **Les partenariats multilatéraux constituent des tremplins déterminants pour la capacité de résistance**, le renforcement de la confiance et la dévolution de pouvoirs. Dans les pays en développement, la nourriture est essentiellement produite par des agriculteurs pauvres. En raison de l'incertitude qui règne sur les marchés énergétiques et sur la reprise de la croissance économique mondiale, ces exploitants n'ont aucun moyen de savoir s'ils arriveront à faire face, dans un an, aux coûts liés à leurs intrants pour le prochain cycle de culture avec les ressources dont ils disposent actuellement. Les petits agriculteurs sont le moteur de la reprise en période de récession. L'objectif est d'augmenter leur capacité de résistance et leur productivité. C'est pourquoi ils doivent être totalement intégrés au dialogue sur le développement et être effectivement en contact avec les sources de financement et de technologie et avec les marchés, y compris en utilisant l'aide alimentaire comme levier, tout en atténuant les risques susceptibles de découler d'une productivité accrue et d'une production diversifiée. Des infrastructures agricoles, communautaires et rurales adéquates doivent également être en place pour optimiser la production, favoriser le séchage et le stockage des récoltes et faciliter l'accès aux marchés.
5. **Il faut investir davantage:** Une action soutenue visant à améliorer la sécurité alimentaire nécessite des investissements publics et privés accrus ainsi que les capacités adéquates pour faire le meilleur usage de ces fonds. Les gouvernements des pays en développement sont en train de revoir la part de leur budget national consacrée à l'agriculture et à la sécurité alimentaire, se concentrant souvent sur les infrastructures nécessaires pour mobiliser des investissements supplémentaires du secteur privé. Le volume total de l'aide publique au développement (APD) investi aujourd'hui dans l'agriculture représente un tiers du montant correspondant dans les années 1970. Certains signes indiquent que cette tendance va s'inverser: si les engagements pris lors du sommet de L'Aquila en 2009 sont tenus, l'APD



consacrée à l'agriculture devrait doubler dans les trois ans. Dans le même temps, de nombreux pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine manquent toujours cruellement des fonds nécessaires pour assurer la sécurité alimentaire de tous les membres de leurs populations.

6. **Interconnexions:** Les grands problèmes mondiaux sont interconnectés. Le changement climatique aura des répercussions sur l'instabilité des prix des denrées alimentaires: l'augmentation de la fréquence et de la gravité des pénuries d'eau et des dégradations des sols imputables à des conditions climatiques extrêmes et au climat ont déjà des conséquences sur les cours alimentaires. L'actuel ralentissement économique déclenché par la crise financière se fait lourdement ressentir dans les pays en développement. L'affaiblissement des marchés d'exportation lié à la récession, le déclin des prix des produits agricoles et la chute des investissements étrangers directs et des transferts de fonds sont autant de facteurs qui menacent de compromettre les progrès réalisés au prix d'immenses efforts, ces dernières années, dans la lutte contre la pauvreté et la faim.